

DATE	N° FACTURE	N° CLIENT	REP.
14/01/26	FA2601361	46000074117	17

SASU au capital de 812500 €

Z.I. ENGACHIES - 3 Rue Van Gogh

32000 AUCH

Tél : 05 62 60 10 70

Fax : 05 62 63 61 79

E-mail : bouttier@bouttier.fr

SIRET 39988476600011 - TVA FR20399884766 - RCS Auch

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Dépôt ouvert uniquement sur rendez-vous

Tout litige concernant cette facture doit nous être signalé sous 48 heures. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

Vos commandes 24h/24 - 7j/7 deux solutions :
05 62 60 10 74 / www.bouttier.fr

N° TVA intracom. : **FR79992603415**

Votre ref. : 017006180

DESIGNATION	PVP	N° ARTICLE	NB BOITES	QTE UNIT.	PX UNIT. BRUT	R %	PX UNIT. NET	MONT. H.T.	T
N° expédition 26000749 :									
Commande n° 017006180									
PRINGLES CREME/OIGNON 40G	1,80	12201	1	12	0,92		0,92	11,04	1
PRINGLES ORIGINAL 40G	1,80	12207	1	12	0,92		0,92	11,04	1
RED BULL WINTER EDITION 25CL		153816	2	48	1,28		1,28	61,44	1
CACOLAC BTE 25CL		12777	1	24	1,01		1,01	24,24	1
LORINA LIMONADE NATURE 42CL		169166	1	12	0,99		0,99	11,88	1
FANTA ORANGE BOITE 33CL		12820	1	24	0,706		0,706	16,94	1
OASIS TROPICAL BTE SLIM 33CL		12814	1	24	0,691		0,691	16,58	1
COCA COLA BOITE 33CL		12807	1	24	0,674		0,674	16,18	1
RED BULL APRICOT EDITION 25CL	2,50	148266	1	24	1,35		1,35	32,40	1
PAP.CIG.OCB VIRGIN DOUBLE		23999	50	50	0,345		0,345	17,25	2
PAP.CIG.OCB CHANVRE BIO		24011	50	50	0,345		0,345	17,25	2
PIONS AIMANTES LOTO EN 100		40119	2	2	2,10		2,10	4,20	2
BLOC OXF.80G ORANGE FT 85X120		31102	3	3	1,19		1,19	3,57	2
SCOTCH 6/1975D CTE ROUGE		33932	4	4	1,38		1,38	5,52	2
ATTACHE LETTRES 30MM BOITE LS		34470	1	1	0,714		0,714	0,71	2
VICHY ETUI PASTILLES 25GRS		10432	1	24	0,443		0,443	10,63	2
BILLE AROME PODIB.MENTHE VERTE		24072	18	18	1,54		1,54	27,72	2
BILLE AROME PODIB.MENTHE VERTE		24072	2	2				Gratuit	2
ROULEUR RIZLA+ METAL		25510	1	1	1,84		1,84	1,84	2
Port Offert									
Sous-total articles								290,43	
DT COCA 33CL			1	1	2,9088		2,9088	2,91	1
DT OASIS TROP33CL			1	1	1,6632		1,6632	1,66	1
DT FANTA OR.33CL			1	1	2,0784		2,0784	2,08	1
LIMONDE LORINA 42CL			1	1	1,2888		1,2888	1,29	1
DT CACOLAC 25CL			1	1	1,26		1,26	1,26	1
DT REDBULL 25CL			1	1	6,66		6,66	6,66	1

SOUS TOTAL HT 306,29

En cas de retard de paiement, le taux ne peut en aucun cas être inférieur à 1,5 fois le taux légal Art L 441-6 du code du commerce. Les pénalités de retard sont exigibles sans rappel préalable. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 est fixée à 40 € par le décret n° 2012-115 du 2 octobre 2012.

DATE	N° FACTURE	N° CLIENT	REP.
14/01/26	FA2601361	46000074117	17

SASU au capital de 812500 €

DESIGNATION	PVP	N° ARTICLE	NB BOITES	QTE UNIT.	PX UNIT. BRUT	R %	PX UNIT. NET	MONT. H.T.	T
TOTAL HT								306,29	

Récapitulatif par famille produit

Prochain passage prévu le 10/02/26

T	% TVA	Base TVA	Montant TVA	TOTAL TTC	
1	5,5	217,60	11,97		
2	20	88,69	17,74		
Totaux		306,29	29,71		
		336,00 EUR			
Mode de règlement		Echéance	Montant	Mode de règlement	Echéance
L.C.R.		13/02/26	336,00		

En cas de retard de paiement, le taux ne peut en aucun cas être inférieur à 1,5 fois le taux légal Art L 441-6 du code du commerce. Les pénalités de retard sont exigibles sans rappel préalable. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 est fixée à 40 € par le décret n° 2012-115 du 2 octobre 2012.

DATE	N° FACTURE	N° CLIENT	REP.
14/01/26	FA2601361	46000074117	17

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Sauf stipulation contraire, nos ventes sont faites aux conditions générales ci-dessous :

- 1) - Toutes nos marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de l'expédition.
- 2) - Nos marchandises livrées par transporteur, même en franco de port, voyagent aux risques et périls du destinataire.
- 3) - En cas de perte ou de détérioration, la réclamation doit être faite par l'acheteur auprès du transporteur.
- 4) - Toute autre réclamation devra être faite à notre siège Social dans les cinq jours suivant la livraison par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 5) - Aucune marchandise ne pourra être acceptée pour retour ou échange sans convention expresse écrite.
- 6) - Les délais de livraison seront observés dans la mesure du possible. Le retard apporté à la livraison ne pourra justifier, ni annulation de commande, ni dommages-intérêts.
- 7) - Nos factures sont payables au Siège de notre Société.
- 8) - Nos marchandises sont vendues avec la clause de réserve de transfert de propriété, elles resteront donc notre propriété jusqu'à complet paiement et jusque-là, se trouveront en dépôt chez l'acheteur à la charge et au risque de ce dernier. La présente clause doit être considérée comme de rigueur. En cas de refus par le client de restituer les marchandises livrées, la restitution pourra être obtenue par décision en référé du Président du Tribunal de Commerce d'Auch, seul compétent. La passation d'une commande par un acheteur sera réputée d'acceptation de la présente clause.
- 9) - Pour tout litige éventuel, le Tribunal de Commerce d'Auch, sera seul compétent.
- 10) - De plein droit, ces conditions générales de ventes seront applicables à tous nos clients.
- 11) - Pénalités de retard : tout règlement effectué après la date mentionnée entraînera des pénalités de retard suivant le taux légal en vigueur prévu par la loi 92.1442 du 31/12/92
- 12) - IDENTIFIANT UNIQUE POUR LES PRODUCTEURS SOUMIS A LA RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

L'identifiant unique FR355533_19UORA, attribué par l'Ademe, atteste de l'enregistrement de notre Société au registre des producteurs de la filière Produits du tabac, conformément à l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement.